



Les P'tites Infos Voinémontaises

Renouvelées tous les mois avec nos rendez-vous, des petites nouvelles du mois ...



Août 2026 - N° 198

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 7 SEPTEMBRE 2026, A 20 H, SALLE ROBAINE

NOUS VOUS INVITONS À VENIR Y ASSISTER

Le conseil d'août a été annulé, le quorum n'étant pas atteint pour raison de vacances des conseillers

SÉCHERESSE



**USAGE
DE L'EAU
RÉGLÉMENTÉ**

SECHERESSE :

LA MEURTHE ET MOSELLE EST PASSEE EN

SITUATION D'ALERTE RENFORCEE DEPUIS LE 10 JUILLET

Malgré quelques épisodes pluvieux et orageux ponctuels observés début juin, puis à la mi-juillet, la dégradation de la situation hydrologique dans le département se poursuit. En effet, un nombre record de cours d'eau sont en assec pour cette période, ainsi que plusieurs épisodes de mortalité piscicole liés aux faibles débits et aux températures élevées de l'eau ont déjà été répertoriés. L'enchaînement de mois déficitaires en précipitation accentué par des périodes de canicules extrêmes et précoces en mai et juin, couplés à un mois de juillet très sec ne laissent présager d'aucune amélioration de la situation dans les jours à venir.

Les restrictions sont à présent les suivantes :

- Interdiction de lavage des véhicules hors des stations de lavage
- Interdiction de remplissage des piscines privées et publiques hors raisons techniques ou sanitaires
- Interdiction de nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité
- Interdiction de prélèvements dans le milieu naturel et les fontaines publiques
- Interdiction d'arroser les espaces arborés, pelouses, massifs fleuris et espaces verts publics (sauf arbre et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans)
- **La période d'interdiction d'arroser les jardins potagers s'étend de 9h à 20h**

Pour toute précision : ddt-secheresse@meurthe-et-moselle.gouv.fr ou 03.83.91.41.06

Certaines communes du département sont actuellement ravitaillées en eau par citernes... adoptons un comportement citoyen pour faire en sorte que cela n'arrive pas à VOINEMONT !

La collecte des plastiques et emballages se passe bien, les consignes sont généralement respectées !

Certaines personnes ont été surprises que les bacs de tri jaunes aient été supprimés et ont déposé leurs plastiques au sol près des containers...

Rappelons que ce comportement est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € !



Le stationnement des containers à ordures ménagères n'est permis sur le trottoir que les lundis soir, le ramassage ayant lieu les mardis matin.

Pour la beauté de notre village, et le respect de la loi, veuillez à les rentrer après le passage des éboueurs.

Nous ferons prochainement des contrôles et vous laisserons un avis au cas où cette règle ne serait pas respectée

ACTIVITES DU COMITE DES FETES

Les activités (yoga, qi kong, gym...) sont en vacances et reprendront en septembre.

Prochains rendez-vous :

- 13 septembre : concours de pétanque
- 27 septembre : pièce de théâtre "Adieu M. HOFFMAN"
- 11 octobre : loto
- 6 au 8 novembre : exposition "Le pigeon Vaillant"
- 8 novembre : festival jeux de société
- 22 ou 29 novembre : repas des aînés

LE VIN EN POUPE REVIENT



Vous aimez toujours partager un moment de convivialité, notre bistrot ambulant sera au terrain de jeux le **vendredi 28 août**

Retrait-Gonflement des argiles (RGA)

Qu'est-ce que c'est ?

Et comment protéger sa maison ?



L'arrêté du 9 janvier 2026 met à jour la carte d'exposition du RGA : zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux pour Voinémont.

Le nouveau zonage est applicable aux promesses de vente ou aux actes authentiques de vente des terrains non bâtis constructibles et aux contrats de constructions de maison individuelle, conclus à compter du 1er juillet 2026.

Un expert peut venir analyser votre maison et proposer des solutions avant que les dégâts ne deviennent trop importants.

Pour toute précision, merci de prendre connaissance des liens ci-joints :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/retrait-gonflement-argile-comment-protoger-sa-maison_web.pdf

[files/news/attachments/4185/2026741147308417_filer_ga_dispositif_experimental-version2.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/files/news/attachments/4185/2026741147308417_filer_ga_dispositif_experimental-version2.pdf)



CONSEILS DE PREVENTION

Des habitants nous ont signalé des personnes se faisant passer pour des installateurs de fibres et voulant pénétrer dans les habitations.

N'hésitez pas à signaler immédiatement tout comportement qui vous semble suspect ou toute situation inhabituelle en relevant si possible des éléments d'identification :

- **Individus suspects** (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire),
- **Véhicules** (type, marque, couleur, immatriculation).

Chaque signalement, même jugé anodin, peut se révéler déterminant pour les services de gendarmerie.

Pour mémoire, les numéros de téléphone se trouvent sur la feuille : « **Qui contacter à Voinémont** » que nous vous avons distribuée.

- **La Gendarmerie** : 17
- **le conseiller d'astreinte** : 06 30 10 92 24, 24heures/24

Soyez également attentif : l'entreprise Enedis-Electricité alerte également ses clients contre une nouvelle vague de démarchage frauduleux ! Lien utile :

<https://www.enedis.fr/presse/enedis-alerte-ses-clients-contre-une-nouvelle-vague-de-demarchages-frauduleux>

TRES BEL ETE A TOUTES ET A TOUS !!!

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite un très bel été.

Que cette période estivale soit pour chacun l'occasion de profiter de moments de détente, de partager de précieux instants en famille ou entre amis, de découvrir de nouveaux horizons ou tout simplement de savourer le plaisir de se reposer.

Prenons soin les uns des autres, soyons attentifs aux personnes les plus fragiles et continuons à faire vivre l'esprit de solidarité qui nous rassemble au quotidien.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons de profiter pleinement de cette parenthèse estivale.

